

COMMUNE DE WEMMEL
Collège des Bourgmestre et Echevins
jeudi 25 février 2021

Liste des décisions

SECRETARIAT

1. **Procès-verbal du Collège des Bourgmestre et Echevins du 18/02/2021.** Le procès-verbal a été approuvé.
2. **Soutien financier Havicrem pour une bonne cause.** Ce point a été reporté.

SERVICE DU PERSONNEL

3. **Service du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de déclarer un mi-temps contractuel pour un collaborateur administratif (C1 - C3) vacant et ce, pour la réserve de recrutement de 2 ans renouvelable.
4. **Service du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins marque son accord pour l'élargissement temporaire de l'horaire du collaborateur expert jeunesse de la bibliothèque.
5. **Service du personnel.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de permettre aux candidats dont le dossier est complet de participer aux épreuves de sélection.
6. **Epreuves de sélection pour un expert TIC (B1-B3): composition des membres du jury.** Les membres du jury pour les épreuves de sélection d'un expert TIC ont été désignés.
7. **Demande de mise anticipée à la pension d'un membre du personnel du service affaires civiles.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend et Echevins prend connaissance de la demande d'un membre du personnel pour une mise anticipée à la pension avec entrée en vigueur au 01/05/2021.

URBANISME

8. **Droit de préemption : 132386.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
9. **Droit de préemption : 132505.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins n'exerce pas le droit de préemption.
10. **Droit de préemption : 132651.** Ce point a été reporté.
11. **Demande d'un permis d'environnement pour la transformation d'une maison - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.
12. **Demande d'un permis d'environnement pour le placement d'une enseigne lumineuse - Autorisation conditionnelle.** Le permis est octroyé sous conditions.

13. **Audience dans une procédure d'appel pour un projet d'environnement pour l'agrandissement d'une maison plurifamiliale.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend part à l'audience fixée au 11/03/2021.

BIEN-ETRE

14. **Conseil consultatif du Temps libre - Sous Conseil des seniors.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins prend connaissance du rapport du 3 septembre 2020 du Conseil consultatif du Temps libre - Sous Conseil des seniors.

ECONOMIE LOCALE

15. **Accord de l'utilisateur pour Locatus 2021 - 2022.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de signer l'accord proposé par la Province du Brabant flamand concernant l'utilisation de Locatus 2021 - 2022 (recherche sur le commerce du détail).
16. **Demande d'une place sur le marché dominical - vente de produits à caractère non commercial - mars/avril 2021.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins décide de ne pas octroyer une place sur le marché dominical pour ce type d'action.
17. **Changement de véhicule - TX DRIVE.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement le changement du véhicule Opel Vivaro avec le numéro de plaque TLAK288 par le véhicule Skoda Octavia avec le numéro de plaque TXAG138.

FINANCES

18. **Opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'imposition 2019 - art 983.** L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'imposition 2019 est déclarée recevable et fondée.
19. **Opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'imposition 2019 - art. 335.** L'opposition à la taxe sur les établissements économiques - année d'imposition 2019 est déclarée recevable et non-fondée.
20. **Opposition à la taxe sur les résidences secondaires - année d'imposition 2019 - art. 10.** L'opposition à la taxe sur les résidences secondaires - année d'imposition 2019 est déclarée recevable et fondée.
21. **Opposition à la taxe sur les résidences secondaires - année d'imposition 2019 - art. 92.** L'opposition à la taxe sur les résidences secondaires - année d'imposition 2019 est déclarée recevable et fondée.
22. **Opposition à la taxe sur les résidences secondaires - année d'imposition 2018 - art. 35.** L'opposition à la taxe sur les résidences secondaires - art. 35 est déclarée recevable et fondée.
23. **Opposition à la taxe sur les trottoirs - année d'imposition 2019 - art. 445.** L'opposition à la taxe sur les trottoirs Rassel - année d'imposition 2019 est déclarée recevable et fondée.
24. **Opposition à l'impôt communal général - année d'imposition 2020 - art. 4955.** L'opposition à l'impôt communal général - année d'imposition 2020 est déclaré recevable et fondée.

25. **Enrôlement de la taxe sur l'occupation de l'espace public - 1e sem. 2020.**

L'enrôlement de la taxe sur l'occupation de l'espace public - 1e sem. 2020. a été établi et est exécutable.

26. **Bons de commandes : approbation.** Les bons de commandes sont approuvés.

27. **Mandats : approbation.** Les mandats sont approuvés.

MOBILITE

28. **Vote du Conseil régional des Transports Vlaamse Rand.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve le vote du Conseil régional des transports Vlaamse Rand.

SERVICE DU MILIEU

29. **Règlement sur les jardins de façades.** Ce point a été reporté.

30. **Suppression du règlement communal sur l'abattage d'arbres.** Ce point a été reporté.

PATRIMOINE

31. **Demande du Lidl pour le placement d'un câble d'alimentation électrique.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins accorde l'autorisation au Lidl de placer entre la cabine de moyenne tension du parc de recyclage et l'espace commercial un câble d'alimentation pour la fourniture d'électricité le temps de la location du site Brantano.

32. **Réalisation des peintures extérieures de la crèche communale. Approbation du cahier des charges et établissement des firmes à inscrire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement le cahier des charges et l'établissement des firmes à inscrire pour la mission "réalisation des peintures extérieures de la crèche communale".

33. **Etude architecturale et supervision des travaux concernant les mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux. Approbation du cahier des charges et établissement des firmes à inscrire.** Le Collège des Bourgmestre et Echevins approuve favorablement le cahier des charges et l'établissement des firmes à inscrire pour la mission "Etude architecturale et supervision des travaux concernant les mesures d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux".

SECRETARIAT

34. **Varia.** Points divers discutés en séance.